

LA FONDATION LIONEL-GROULX

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

LA FONDATION LIONEL-GROULX

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

LA FONDATION LIONEL-GROULX

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Fondation Lionel-Groulx

Opinion avec réserve

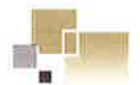
J'ai effectué l'audit des états financiers de La Fondation Lionel-Groulx (la « fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons et de contributions dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la fondation et je n'ai pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de dons et contributions comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019, de l'actif à court terme au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 et des actifs nets aux 1er janvier et 31 décembre 2020 et 2019. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.





Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à ma disposition après la date du présent rapport.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à ma disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, je suis tenue de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.





Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;





- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA INC.

Montréal, (Québec)
Le 3 mars 2021

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A111691



	2020	2019
Produits		
Intérêts et dividendes	58 940 \$	76 592 \$
Gain attribué au Fonds Michel-Brunet (Note 9)	(4 470)	(7 487)
Dons d'entreprises et d'organismes	154 879	142 603
Contributions (associés et particuliers)	68 431	65 771
Subvention du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	120 000	-
Fondation Wikimedia	34 867	54 627
Gouvernement du Canada, subvention salariale d'urgence du Canada	11 055	-
Redevances, droits d'auteur et ventes de livres	1 860	1 987
(Pertes) Gains sur cession de placements	(26 510)	55 970
Autres revenus	200	-
	419 252	390 063
Charges		
Salaires et charges sociales	180 139	154 870
Plan d'action (Note 3)	46 059	99 751
Frais de gestion des placements	9 261	9 380
Taxes foncières et assurances	14 583	13 942
Frais juridiques et d'audit	6 830	5 335
Frais de bureau	10 197	9 233
Représentation	1 537	4 357
Entretien et réparations	5 593	7 395
Électricité et chauffage	3 305	4 031
Télécommunications	2 075	1 840
Frais de déplacements	1 733	3 957
Frais de réunions	2 350	2 052
Intérêts et frais bancaires	2 057	1 979
Amortissement du mobilier et équipement informatique	3 918	2 689
Projet Fondation Wikimedia	83 567	40 943
	373 204	361 754
Excédent des produits sur les charges avant autres produits (charges)	46 048	28 309
Autres produits (charges)		
Gains non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur	90 151	110 793
Amortissement de l'immeuble	(8 435)	(8 435)
	81 716	102 358
Excédent des produits sur les charges	127 764 \$	130 667 \$

	Fonds Jean Éthier- Blais	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2020 Total
Solde au début de l'exercice	60 000 \$	164 092 \$	1 761 328 \$	1 985 420 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(12 353)	140 117	127 764
Acquisitions d'immobilisations	-	4 929	(4 929)	-
Solde à la fin de l'exercice	60 000 \$	156 668 \$	1 896 516 \$	2 113 184 \$

	Fonds Jean Éthier- Blais	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2019 Total
Solde au début de l'exercice	60 000 \$	170 853 \$	1 623 900 \$	1 854 753 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(9 321)	139 988	130 667
Acquisitions d'immobilisations	-	2 560	(2 560)	-
Solde à la fin de l'exercice	60 000 \$	164 092 \$	1 761 328 \$	1 985 420 \$

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	44 595 \$	100 633 \$
Créances à recevoir (Note 4)	7 292	12 349
Subvention à recevoir	20 000	-
Frais imputables au prochain exercice	4 738	4 553
	76 625	117 535
Placements (Note 5)	1 968 723	1 896 421
Immobilisations corporelles (Note 6)	81 208	88 632
Collection de livres et archives	75 460	75 460
	2 202 016 \$	2 178 048 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 7)	27 074 \$	17 966 \$
Apports reportés (Note 8)	-	112 050
	27 074	130 016
Fonds Michel-Brunet (Note 9)	61 758	62 612
	88 832	192 628
Actifs nets		
Fonds Jean Éthier-Blais	60 000	60 000
Investis en immobilisations	156 668	164 092
Non affectés	1 896 516	1 761 328
	2 113 184	1 985 420
	2 202 016 \$	2 178 048 \$

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	127 764 \$	130 667 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 353	11 124
Pertes (Gains) sur cession de placements	26 510	(55 970)
Gains non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur	(90 151)	(110 793)
Rétribution du Fonds Michel-Brunet, net de frais	4 146	7 192
Dons de livres	-	(1 803)
	80 622	(19 583)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 10)	(118 070)	102 859
	(37 448)	83 276
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(834 148)	(632 151)
Produit de cession de placements	914 660	631 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 929)	(2 560)
Variation nette de l'encaisse - courtier	(89 173)	(6 199)
	(13 590)	(9 910)
Activité de financement		
Remboursement au Fonds Michel-Brunet	(5 000)	-
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(56 038)	73 366
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	100 633	27 267
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	44 595 \$	100 633 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

La fondation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec. Le principal objectif de la fondation est de promouvoir l'histoire du Québec et du fait français en Amérique, ainsi que des figures marquantes de cette histoire. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les intérêts et dividendes non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de la fondation dépend des services de bénévoles, notamment des administrateurs, qui mettent à titre gratuit leur expertise à la disposition de la fondation. La fondation reçoit aussi des services à titre gratuit de ses partenaires dans le cours de ses activités, notamment de la publicité dans les médias. Du fait que la fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces contributions reçues sous forme de services ne sont pas constatées dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Immeuble	Linéaire	33 ans
Mobilier de bureau	Dégressif	20%
Équipement informatique	Linéaire	3 ans

2. Principales méthodes comptables (suite)

Fonds Jean Éthier-Blais

Cet apport affecté provient d'un legs testamentaire de monsieur Jean Éthier-Blais. La fondation est tenue de décerner chaque année un prix portant son nom à l'auteur du meilleur livre de critique littéraire paru au Québec.

Collection de livres et archives

La collection de la fondation qui consiste en des livres et archives historiques est comptabilisée à la juste valeur au moment où les dons de livres et archives sont reçus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances et des subventions à recevoir..

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements cotés en bourse.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

La fondation comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Plan d'action

	2020	2019
Promotion de l'histoire du Québec	22 958 \$	30 927 \$
Devoir de mémoire	1 634	-
Prix Jean Éthier-Blais	3 613	4 530
Promotion de la langue française	4 250	3 000
Publicité	5 592	10 443
Commandites	2 000	2 500
Dépliant, brochure et rapport annuel	4 108	3 996
Activités imprévues	242	1 000
Site Internet	1 662	-
Chargé des communications internet	-	43 355
	46 059 \$	99 751 \$

4. Créances à recevoir

	2020	2019
Clients et autres créances	2 186 \$	174 \$
Taxes de ventes à recevoir	5 106	11 353
Avances à un employé, sans intérêt	-	822
	7 292 \$	12 349 \$

5. Placements

	2020	2019
Actions et fonds indiciels de croissance (Coût: 827 602 \$, 31 décembre 2019: 556 754 \$)	992 341 \$	639 454 \$
Titres et fonds indiciels revenus fixes (Coût: 553 667 \$, 31 décembre 2019: 840 529 \$)	557 393	822 533
Autres (Coût: 344 024 \$, 31 décembre 2019: 426 035 \$)	315 173	419 791
Encaisse - courtier	103 816	14 643
	1 968 723 \$	1 896 421 \$

6. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	3 942 \$	-	3 942 \$	3 942 \$
Immeuble	278 368	211 168	67 200	75 635
Mobilier de bureau	250 107	243 954	6 153	7 347
Équipement informatique	8 225	4 312	3 913	1 708
	540 642 \$	459 434 \$	81 208 \$	88 632 \$

Selon la dernière évaluation municipale, la valeur du terrain et de l'immeuble s'élèvent respectivement à 530 700 \$ et 1 278 500 \$ pour un total de 1 809 200 \$.

7. Créditeurs

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	17 776 \$	5 923 \$
Salaires à payer	9 298	12 043
	27 074 \$	17 966 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et contributions non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges d'activités de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	112 050 \$	- \$
Montants reçus au cours de l'exercice	-	166 677
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(112 050)	(54 627)
Solde à la fin	- \$	112 050 \$

Sommaire

Ministère de l'Éducation et de l'enseignement Supérieur

- Histoire du Québec dans les wikimédias - \$ 100 000 \$

Wikimedia Foundation inc.

-WMF Organizational Project Grant Award - 10 925

Contributions - 1 125

- \$ 112 050 \$

9. Fonds Michel-Brunet

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	62 612 \$	55 420 \$
Plus: Revenus de placements de l'exercice	4 470	7 487
Moins: Frais de gestion de placements	(324)	(295)
Moins: Remboursement au cours de l'exercice	(5 000)	-
Solde à la fin	61 758 \$	62 612 \$

En vertu d'une entente signée le 9 juin 2008 entre l'Institut d'histoire de l'Amérique française et La Fondation Lionel-Groulx, l'Institut a confié à la Fondation la gestion de son fonds Michel-Brunet et lui a transféré en janvier 2009 le solde de ce fonds au montant de 32 717 \$. En vertu de cette convention, la Fondation impute au fonds des revenus annuels de placement calculés selon les rendements générés par ses propres placements au cours des douze derniers mois (7,16 % et en 2019, 13,51 %) ainsi que les mêmes frais annuels de gestion qu'elle paie aux gestionnaires de ses propres placements, soit 0,5 % de la juste valeur marchande du capital.

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2020	2019
Créances à recevoir	5 057 \$	(8 815) \$
Subvention à recevoir	(20 000)	-
Frais imputables au prochain exercice	(185)	64
Créditeurs	9 108	(440)
Apports reportés	(112 050)	112 050
	(118 070) \$	102 859 \$

11. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la fondation est exposée au 31 décembre 2020 sont détaillés ci-après.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Au 31 décembre 2020, la fondation détient des placements exprimés en dollars américains pour un total de 223 093 \$ (202 898 \$ en 2019) et convertis en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.